

Deuxièmes rencontres inter-universitaires  
de l'économie sociale et solidaire

# Sens et portée de l'économie solidaire

Lyon, 5 – 7 février 2002

## Economie solidaire : Proximité et hybridation des ressources

**Denis Carré**

CNRS, Université Paris X

[Denis.carre@u-paris10.fr](mailto:Denis.carre@u-paris10.fr)

**Esther Dubois,**

Ingénieur territorial, Présidente de l'Association Complex'Cité

[Esther.dubois@9online.com](mailto:Esther.dubois@9online.com)

### Résumé

Le point de départ de cette communication est portée par l'observation d'une série d'exemples mettant en jeu des ressources privées et publiques localisées, ressources dont l'ambition dans leur articulation vise à la fois à la création " de lien social " et d'efficacité " globale " des ressources humaines. Elle s'inscrit à l'intersection d'une réflexion professionnelle et d'une démarche " scientifique " ; il s'agit d'une certaine manière d'articuler des faits pour en tirer une lecture conceptualisée (ou une tentative de lecture) de ce que nous qualifierons d'économie solidaire. Plus précisément, il s'agit d'examiner en quoi la proximité géographique peut-elle favoriser l'hybridation des ressources et en quoi celle-ci participe-t-elle à donner corps à l'économie solidaire.

Mots clés : économie solidaire, économie plurielle, hybridation, proximité, externalités

## I. Introduction

Le point de départ de cette communication est portée par l'observation d'une série d'exemples mettant en jeu des ressources privées et publiques localisées, ressources dont l'ambition dans leur articulation vise à la fois à la création " de lien social " et d'efficacité " globale " des ressources humaines. Elle s'inscrit à l'intersection d'une réflexion professionnelle et d'une démarche " scientifique " <sup>1</sup> ; il s'agit d'une certaine manière d'articuler des faits pour en tirer une lecture conceptualisée (ou une tentative de lecture) de ce que nous qualifierons d'économie solidaire.

Deux publications de l'OCDE - l'une consacrée aux réseaux locaux (1996a), l'autre à l'économie plurielle (1996b) - avaient attiré notre attention, à la fois parce que émanant de cet organisme dont les préoccupations sont souvent autres, et du fait qu'elles mettaient en perspective cette notion d'économie solidaire à travers nombre d'illustrations. C'était aussi l'occasion de replacer cette " économie " dans l'ensemble du dispositif économique local, d'où la notion d'économie plurielle. D'entrée, ces travaux affirmaient le caractère essentiel des réseaux de solidarités, et plus encore en soulignaient la dimension constitutive centrale. En effet, cette nouvelle économie territoriale, par définition, trouve sa spécificité dans le cadre d'un dépassement des seules relations marchandes qui caractériseraient les modalités d'inscription des firmes dans leur environnement pour prendre en compte l'ensemble des relations marchandes et non marchandes. Plus précisément, le territoire n'est plus uniquement ce pourvoyeur d'espace et de " facteurs de production " mais aussi de comportements coopératifs et d'informations.

Parler d'économie solidaire, c'est donc introduire, pour parler schématiquement, l'idée de relations non marchandes, de relations de coopération par opposition aux relations de concurrence. N'est ce pas aussi introduire une connotation plus sociale, l'idée d'une certaine responsabilité de la part de l'entreprise en matière de développement local ? le principe d'un développement plus équilibré, plus global ?

La proximité géographique constitue le point d'entrée de ces observations. Le " local " a reçu dans le contexte actuel des nouvelles formes de régulation (Du Tertre) un rôle essentiel à la fois d'expérimentation mais plus fondamentalement de base de solidarité nouvelle et d'efficacité économique renouvelée basée en particulier sur l'encastrement de relations économiques dans des réseaux sociaux. Et l'on voit ainsi de grands établissements productifs apporter dans un certain nombre de domaines des contributions non négligeables à la cohérence socio-économique et au dynamisme recherché de ces territoires.

De même les institutions de gouvernances locales mettent en place tout un ensemble de ressources en vue de favoriser un développement équilibré (sur le plan économique, social, et des infrastructures), Plus précisément, ces instances locales visent à favoriser à la fois la mutualisation d'un certain nombre de ressources et par ailleurs à favoriser le développement de coopérations (apprendre à travailler ensemble). Cette dimension institutionnelle de la proximité relève donc à la fois des formes d'organisation et d'attribution de pouvoirs aux instances locales mais ne peut être réellement mise en œuvre que dans le cadre de liens effectifs.

Par rapport à ce cadre analytique extrêmement large dans lequel la notion d'économie solidaire s'inscrit, ce papier cherche à établir des liens entre certains concepts de la "microéconomie" et certains "paramètres" caractéristiques de cette notion. Plus précisément, on propose dans la seconde section d'introduire, par rapport à un modèle d'allocation standard des ressources qui par définition souligne l'inefficacité de l'économie solidaire, des conditions d'efficacité de cette dernière. On essaiera de montrer que ces conditions peuvent être satisfaites dans le cadre de la transformation de proximités géographiques en des proximités organisationnelles. Plus précisément, il s'agit d'examiner en quoi la proximité géographique peut-elle favoriser l'hybridation et la mutualisation des ressources et en quoi celles-ci participent-elles à donner corps à l'économie solidaire.

Sur le plan factuel, nous faisons appel à plusieurs cas dont le cas d'une "plate-forme de services". Au cours de cette troisième section, on rappelle aussi le contexte dans lequel se situe les différents exemples, contexte socio-géographique correspondant à nombre de territoires de l'Ile de France, alors qu'une dernière section résume la démarche.

## **II. Cadre problématique : hybridation et économie solidaire au niveau territorial**

L'économie solidaire qualifie la capacité de produire des biens et des services que les clients ou bénéficiaires paieront non pas au prix du marché (unique pour tous) mais selon la capacité contributive de chacun. Cette définition conduit dans un premier point à discuter les facteurs d'efficacité et d'inefficacité de cette économie tandis que dans un second, sa réinscription dans un contexte territorial devrait permettre de rendre actif ces facteurs d'efficacité.

### **La transformation : Substituer à l'efficacité marchande une efficacité locale**

Nous partons d'un modèle simple constatant l'inefficacité économique des activités inscrites dans le champ de l'économie solidaire modèle progressivement élargi afin de tenir compte des éléments d'efficacité indirecte.

#### *Un modèle : la norme d'efficacité ....*

On part d'un modèle simple mettant en relation les valeurs jouées obtenues au regard des quantités de "facteurs" utilisés et des prix<sup>2</sup> de ceux-ci. On en déduit, à l'instant "t" des activités dites efficaces et des activités repérées comme non efficaces, c'est-à-dire celles dont la valeur ajoutée observée est inférieure à une valeur ajoutée "alternative" et correspondant aux volumes des "facteurs" et de leur prix moyens. Cette inefficacité peut tenir à tout un ensemble d'éléments (De Bandt, 1975) mais qui d'une manière ou d'une autre se ramènent, du strict point de vue comptable, soit à une sur consommation relative de certains facteurs au regard du volume produit, soit à une capacité de valorisation insuffisante pour couvrir ces coûts (mais ce peut – être

---

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas à travers cette distinction d'une quelconque hiérarchisation des réflexions mais d'une combinaison que chacun des auteurs partage en quelque sorte en lui-même.

aussi une combinaison des deux). Dans cette perspective standard, par définition, les activités économiques de l'économie solidaire devraient être "inefficaces" puisque valorisées à un prix inférieur à celui du marché<sup>3</sup>.

Tout l'exercice consiste maintenant à revenir sur les hypothèses sous-jacentes du modèle mais aussi sur certaines de ces limites. Dans la logique du modèle précédent, il s'agit d'introduire des hypothèses relatives aux prix des "facteurs" d'une part et à leur volume d'autre part. Mais ce modèle laisse de côté les phénomènes d'externalités et par ailleurs ne permet pas d'intégrer des éléments hétérodoxes comportementaux ou autres.

*... Amendée : prix et volume des facteurs, économies d'agglomération....*

Très concrètement, on peut tout d'abord "jouer" sur le prix et le volume des facteurs. A titre d'exemple, le bénévolat ou encore le "prêt" de salariés par une grande entreprise, réduit considérablement le coût "alternatif" puisqu'une partie de ces coûts, en l'occurrence ceux tenant au "travail" sont diminués. On pourrait de même imaginer des situations de mutualisation d'équipements ou encore d'aide à leur financement, ce qui aurait là encore comme effet de réduire les "coûts alternatifs" du capital.

L'élargissement du modèle Standard permet d'introduire tout à la fois les phénomènes d'externalités mais aussi des logiques comportementales en particulier dans le cadre de relations de services, relations qui impliquent une logique de co-production et de fait des connivences, des coopérations, de relations de confiance. Ces phénomènes et comportements modifient les conditions de production et de valorisation et participent, dans la mesure où ils sont effectifs. Précisons ceci.

La concentration des ressources et des activités faites de similarités et / ou de complémentarités est censée participer à mutualiser certains coûts (infrastructures, formation, services, etc.) et à favoriser la circulation de l'information et le développement d'interactions positives en matière par exemple de co-production de connaissances ou de produits / services. Ces **effets d'agglomérations** conduisent, si ils sont réellement produits, à des réductions de coûts ou / et à des processus de valorisation à un niveau supérieur.

Nombre d'activités déclinées dans une logique de solidarité concernant des prestations de services. Or, on sait par ailleurs (cf. par exemple : De Bandt 1991) que pour un très grand nombre de services, il y a en quelque sorte "co-production" du service ; le prestataire et l'utilisateur / bénéficiaire participent à sa réalisation ; de fait la qualité du service, dans certains cas sa réalisation même, implique des relations de connivence, de confiance, de solidarités. Nous entrons là dans ce qu'il a convenu d'appeler le monde de l'Economie des Conventions ; les échanges, si échanges il y a, ne s'exercent pas seulement à travers le marché mais à travers des relations entre deux entreprises, deux organisations, deux agents. Ces conventions (Biencourt, Favereau, Eymard-Duvernay, 2001) établissent les conditions de qualité, de délai etc., et par là déterminent les conditions de débouché. Cette solidarité dans la coproduction du produit implique un respect mutuel du cahier des charges présent et construit le cadre d'une adaptation réussie aux modifications susceptibles d'intervenir dans la définition des paramètres de

---

<sup>2</sup> Il s'agit des prix moyens ou alternatifs et non les prix observés qui à l'instant t au niveau de l'activité i

l'objet. L'efficacité en cause n'est plus seulement celle de l'agent, prestataire du service, mais également, le ou les bénéficiaires de la prestation ; il s'agit en quelque d'une efficacité indirecte exprimant un gain monétaire ou autre obtenu par le bénéficiaire du fait de la prestation.

Ces économies de services, ces externalités positives supposent le plus souvent une certaine contiguïté ou proximité géographique. Mais cette proximité dont bien sur la métropolisation constitue un cas extrême, n'implique pas nécessairement l'existence effective d'effets d'agglomération (Beaumont, Huriot). En effet, à la proximité géographique, ne se superpose pas mécaniquement cette proximité organisationnelle qui façonne ce que l'on qualifie de proximité territoriale (Bellet, Colletis, Lung, 1993).

### **Une mise en contexte : territoire et développement local**

Attribuant au contexte territorial une importance décisive dans les comportements des firmes et plus généralement des acteurs participant au développement local sous toutes ses formes, on doit encore imaginer que ce contexte est pluriel. En effet, façonné par les différentes forces sociales, ce contexte paraît présenter des avantages plus ou moins décisifs en matière de coopérations, plus généralement de connexions inter organisationnelles potentiellement plus ou moins denses et effectivement plus ou moins réalisées<sup>4</sup>.

La définition retenue du développement local considère donc que la dynamique d'un territoire repose sur la valorisation de l'ensemble des ressources et de fait ne se réduit pas au développement des seules entreprises marchandes considérées en outre du point de vue de la valorisation du seul capital. Ceci a contrario suggère, tout l'intérêt d'une perspective plus globale, d'une efficacité globale (rapport du CGP) reposant sur la valorisation de l'ensemble des ressources et la satisfaction des besoins de l'ensemble des populations. On trouve là résumé l'idée d'une certaine convergence d'intérêt entre l'économique et le social. Le développement local inscrit sa dynamique dans un processus d'apprentissage collectif visant le maillage de l'ensemble des acteurs et partenaires, la création de liens, de coopérations, afin de transformer cette proximité géographique en des proximités organisationnelles, institutionnelles.

### ***Le territoire : lieu de coopération des acteurs .....***

La coopération va pas de soi ; la contiguïté géographique n'est pas garante de coopération. Par contre, elle peut favoriser les comportements coopératifs à travers le développement de contacts facilités par cette proximité.

L'idée commune sous-jacente est celle que les activités économiques s'inscrivent dans tout un ensemble de liens sociaux tant entre les entreprises considérées dans leur globalité qu'entre

---

<sup>3</sup> d'autres éléments d'inefficacité peuvent bien sûr être imaginés par exemple une sous-utilisation de certains facteurs de production

<sup>4</sup> Il n'est pas question ici de préciser davantage les fondements théoriques de la diversité spatiale des formes de coordination, ni de leur intensité. On doit par contre admettre que cette diversité est bien réelle comme le suggèrent les observations empiriques sur l'ampleur différenciée des réseaux locaux d'entreprises et dont d'ailleurs la variété terminologique rend, pour partie, compte (clusters, districts, système locaux, milieu, etc.).

l'entreprise – organisation dans son contexte local. Pour essayer d'aller un peu plus dans cette perspective, Gilly et Grossetti (1993) proposent de distinguer l'organisation et l'individu afin d'analyser les interactions non marchandes entre autres sociales et culturelles et voir en quoi l'inscription dans un territoire constitue un élément déterminant du lien social et de ressources communes. La création de liens sociaux ici concernés (et qui bien évidemment ne recouvre qu'une partie de ces liens) relève ici d'une logique de proximité, logique qui induit tout un ensemble d'occasions de rencontres (multiplication des situations de co-présences) tant au niveau du lieu de travail qu'au niveau d'espaces partagés (transports, habitats, services de proximité, etc.). Or la ville, le quartier, sont bien ces instruments par essence producteurs de proximités géographiques.

Si l'on retient plus particulièrement les liens sociaux s'inscrivant d'une manière ou d'une autre à travers les activités professionnelles et en outre inscrites dans un territoire, on arrive à la production d'une certaine identité relevant à la fois de profils professionnels proches, de modes de vie répondant à certaines contraintes et capacités de fonctionnement (travail en équipe, profils des emplois, etc.). Ainsi conçu, le territoire peut être alors ce qui rassemble les acteurs par une faible distance géographique mais aussi l'ensemble au sein duquel chaque acteur se reconnaît et peut avoir un sentiment d'appartenance partagé avec d'autres. A fortiori, si les institutions locales sont fortement impliquées.

En résumé, l'efficacité globale d'une activité donnée en l'occurrence compatible avec les contraintes de fonctionnement métropolitaines reflètera l'existence d'une relative cohérence entre les dimensions économiques, sociales et culturelles et l'on devrait ajouter infrastructurelles et urbanistiques. Cette efficacité reposera entre autre sur la réalisation de ces fameuses externalités et l'on pourrait ajouter que les **coûts de transaction**, a priori exorbitants compte tenu de la démultiplication des structures productives seront réduits du fait même de ces proximités territoriales actives.

### *Une économie plurielle territorialisée*

La notion d'économie plurielle (OCDE, 1996 b) rend compte de cette pluralité des économies et distingue ainsi les activités de la base économique insérées dans le monde marchand international, les activités marchandes locales (sous-traitance et activités produisant des biens et des services pour la population) et enfin le monde de

l'économie solidaire. On peut montrer que le dernier étage de la “ maison de l'économie locale ” entretient des relations avec les autres étages et participe aussi à cette efficacité globale du territoire.

Dans ce contexte pluriel, il importe pour finir de rappeler la double “ dimension sociale ” des firmes. On fait tout d'abord référence à des entreprises dont les objectifs, même si produire est inscrit dans leur cahier des charges, visent à la satisfaction de besoins sociaux (par exemple, l'insertion). Dans le second cas, on s'intéresse à certains des comportements de la gestion, de la grande firme en particulier ; il s'agit entre autre de la gestion sociale de la main d'œuvre ou encore de formes d'accompagnement de la collectivité locale (ou de certains de ces acteurs).

Tableau : Les approches de l'entreprises et du territoire

<p><b>(2) Théories N.S., hétérodoxes</b></p> <p>convention, encastrement, rationalité limitée / procédurale agglomération, transaction le territoire producteur de ressources</p>	<p><b>(4) Théories socio – économiques</b></p> <p>économie plurielle marchand et non marchand l' endogène l'espace : contexte pluriel</p>
<p><b>(1) Théorie Standard</b></p> <p>rationalité marché concurrence l'espace des facteurs</p>	<p><b>(2) Approches sociales de l'entreprise</b></p> <p>bilan social activités non marchande de la GE (local) l'espace : le bassin d'emploi</p>

Pour résumer, le dépassement de l'approche standard (quadrant 1) a permis d'une part introduire des dimensions “ sociales ” dans le comportement des firmes (quadrant 3) et d'autre part, des mécanismes de coordination des firmes plus riches que les seules coordination par les prix et le marché (quadrant 2) et enfin d'encadrer ces mécanismes économiques dans un contexte socio-territorial (quadrant 4).

### III. Illustrations

Le contexte territorial constitue une dimension essentielle de discrimination tant dans la nature des services de proximité que dans les modalités de leur mise en œuvre. Nous nous référons donc ici à des cas génériques cristallisant tout un ensemble d'observations relevées dans le contexte francilien, puisés dans des pratiques, le plus souvent en construction, et localisées dans les territoires de l'agglomération centrale. La présentation de ces cas, répétons-le, construits à partir de différentes expériences, s'inspire de fiches d'objectifs déroulées en quatre points à savoir : l'objectif et le contexte de la prestation, son contenu, la maîtrise d'ouvrage et plus généralement les acteurs producteurs de la prestation et finalement un compte d'exploitation stylisé.

## **Remarques générales**

Contexte et objectifs. La région Ile de France est sans doute un des territoires, et ceci est particulièrement renforcé dans sa partie centrale, le plus marqué par des comportements individualistes, un isolement très grand des individus et des agents économiques malgré (ou à cause de) son extrême densité. Par ailleurs, territoire de contrastes, là encore dans doute plus marqués qu'ailleurs (pour partie pour des raisons finalement identiques), elle juxtapose à la fois les richesses et les pauvretés les plus marquées ; enfin, elle recèle, compte tenu de ce qui a été souligné précédemment des potentialités très grandes en matière de “ développement local ”. On pourrait encore ajouter que nombre de territoires communaux, nombre d'intercommunalités naissantes, sont à la recherche de projets à la fois structurants et donnant corps à de véritables solidarités locales. Face donc à des demandes pour partie différemment solvables et des potentialités multiples tant publiques que privées ou encore associatives si ce n'est bénévoles, il reste donc, à des acteurs-clés, à construire progressivement à la fois une demande précise et à cristalliser un ensemble de ressources pour favoriser l'émergence et soutenir la pérennité d'une offre dédiée.

Contenu : des prestations liées. Dans la majorité des cas recensés, il s'agit d'une manière ou d'une autre de prestations de services à des personnes ou à des activités, liées à des projets personnels. Ces prestations agglomèrent le plus souvent plusieurs services par exemple financement et conseil, si ce n'est accompagnement ou encore formation. Ces prestations de fait requièrent alors différents prestataires complémentaires tant du point de vue “ technique ” que du point de vue de leur engagement dans une démarche de solidarité.

Maître d'œuvre. Conséquences de la configuration plurielle de cette offre, l'inspiration et le pilotage du projet fait appel le plus souvent à des acteurs publics relayés par des acteurs marchands et non marchands. La proximité géographique inspirant au départ cette prestation, doit connaître une évolution vers des proximités organisationnelles si ce n'est institutionnelles garantes de la pérennité du projet ; c'est aussi cette démarche qui permet à tous, dans le meilleur des cas, d'ajouter une dimension globale à l'efficacité micro-sociale.

Éléments de coûts d'exploitation. C'est là un des points clés de la “ performances ” de ces activités et qu'il convient d'analyser cas par cas sachant toutefois que l'évaluation des “ avantages cachés ”, de l'efficacité indirecte des services à la population, a fortiori, des



externalités globales, pose par définition tout un ensemble de difficultés tant d'ordre théorique que pratique, de même que l'adition de ressources publiques et privées, valorisées ou gratuites.

### L'économie solidaire en pratique : trois cas

<b>Projets</b>	Micro - crédits	Soutien à la création d'activités	Plate-forme de services
<b>Paramètres</b>			
Objectifs et contexte	Favoriser la création d'entreprise mais aussi la réinsertion à travers un soutien jusqu'à l'intégration par le créateur des circuits financiers classiques	De nombreux projets d'activités ne voient pas le jour parce que insuffisamment construits et faiblesse de la connaissance des réseaux socio-économiques disponibles	Assurer à la fois à des populations des prestations multiples et soutenir des services et commerces de proximité
Contenu : des prestations liées	A la fois un financement progressif, la constitution d'un capital confiance, le conseil et suivi	Coopération entre différentes structures (GE, association, conseiller technologique, etc..) pour accompagner créateur dans montage dossier et suivi premières années d'exploitation	Système multimodal et multiservices dédié aux personnes à mobilité réduite du fait handicap physique, psychologique ou lié à inadéquation des temporalités économiques et sociales.
Maître d'œuvre	Association, bénévolat,	Association, mais aussi cadre de GE	Associations, pouvoirs locaux, services publics, grandes entreprises, commerce de proximité, etc...
Eléments de coûts d'exploitation		Financement de l'accompagnement en fonction de l'évolution de l'activité	

#### **IV. Éléments de synthèse et de conclusion**

Cette note de travail poursuivait un triple objectif.

Il s'agissait tout d'abord de faire en quelque sorte sortir de son ghetto l'analyse économique de l'économie solidaire en faisant appel à des concepts et à certaines approches de l'économie de l'entreprise et des territoires. Dans cette perspective, les concepts d'économie d'agglomération, de coûts de transaction, d'économie de la proximité, etc.. sont susceptibles, à notre avis, de prendre part à l'analyse du fonctionnement de l'économie solidaire.

Le second objectif visait à fournir un schéma d'articulation, lui aussi inspiré par l'analyse économique, du champ de l'économie solidaire par rapport aux autres dimensions de l'économie "locale"; quels liens l'économie solidaire peut-elle entretenir avec les autres strates de l'"économie" locale : économie "monde" (liens sociaux) et économie marchande (imbrication des économies ; ex : réciprocité dans les objectifs) ? Ici, les notions d'économie plurielle, d'hybridation ou encore de mutualisation nous paraissent participer à enrichir les approches néo-institutionnelles ou inspirées par l'économie des conventions.

Le dernier objectif, complémentaire du premier visait, au moins conceptuellement, à la construction d'un "compte d'exploitation" insistant sur les externalités positives dans la réduction des coûts ; concevoir analytiquement des conditions d'une efficacité supérieure dans la réalisation de ces prestations valorisées à un prix inférieur au prix du marché.

A l'évidence, ces trois objectifs n'ont été qu'esquissés et finalement visent plus à introduire échanges et débats et dans ce cadre, il nous semble nécessaire de tenir compte de deux contextes essentiels à savoir l'impact et le rôle des TIC dans le fonctionnement de l'économie solidaire d'un côté, du contexte territorial de l'autre.

#### **Bibliographie**

BEAUMONT, C., HURIOT JM. 1997, Processus d'agglomération et définition de la ville, n°4, Revue d'Economie Régionale et Urbaine

BIENCOURT O., FAVEREAU O., EYMARD-DUVERNAY F., 2001, Why do market come from ? From (quality) conventions ! séminaire FORUM

BELLET M., COLLETIS G., LUNG Y., 1993, Economie de proximités, n° spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine

Commissariat Général au Plan,

DE BANDT J. et alii 1975 Analyse comparative des structures industrielles, La Documentation française

DE BANDT J. 1991, Les services : productivité et prix, Economica

DELAPLACE M., 2001, Proximité géographique et formes de la confiance lors de l'octroi d'un micro-crédit, communication 3<sup>ème</sup> congrès de la Proximité, Nouvelle croissance et territoire, 13, 14 décembre, Paris

DUPUY C., TORRE A. 2000, Confiance et coopération au sein des réseaux spatialisés d'entreprises, in Gilly, Torre, Dynamiques de proximité, L'Harmattan

DUTERTRE C. MOUHOUD E. MOATI P. PETIT P. 2000, Régulation, secteurs et territoires, note de travail

GATEL J. PASSARIS S., 1986, Le développement local : des territoires, des hommes, des initiatives, le partenariat....., n°1 Revue d'Economie Régionale et Urbaine

GRANOVETTER M., 1994, Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse, in Orléan A., analyse économique des conventions, PUF

GILLY JP. GROSSETTI M., 1993 Organisation, individus et territoire : le cas des systèmes locaux d'innovation, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°3

GUIGOU JL. 2001, Ethique et développement durable des territoires, n°2, Revue d'Economie Régionale et Urbaine

LAVILLE JL., 1998, Services de proximité : la construction sociale d'un champ d'activités économiques, communication colloque IRIS, Changement institutionnel et dynamique de l'innovation, Université de Dauphine, 3 décembre

LAVILLE JL., GARDIN L., 2000, Economie solidaire : approche européenne, L'économie politique, 3<sup>ème</sup> trimestre, Alternatives Economiques

OCDE 1996a, Réseaux d'entreprises et développement local

OCDE 1996 b, Réconcilier l'économie et le social : vers une économie plurielle

VIVERET P., 2000, Reconsidérer la richesse, rapport au Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire, Mr G. Hascoët